

## Référence réglementaire

L'évacuation est la mise en sécurité de tous les occupants d'une zone ou d'un bâtiment en leur faisant quitter les lieux vers un point de rassemblement ou en les dirigeant vers un espace d'attente sécurisé.

L'article R 4227-39 du code du travail exige que chaque entreprise réalise 1 exercice d'évacuation tous les 6 mois.

Les chargés d'évacuation sont composés de guide-file et de serre-file. Il est recommandé de former les chargés d'évacuation sur les deux missions.



### Objectifs

Objectifs de la formation :

- Être capable d'organiser l'évacuation de l'ensemble du personnel en cas de déclenchement de l'alarme
- Être capable d'assurer la vérification des locaux et la fermeture de l'ensemble des portes et fenêtres de l'établissement



### Public concerné

Tout salarié de l'entreprise

(A titre indicatif, il est recommandé de désigner un guide d'évacuation et un serre-file par groupe de 20 personnes à évacuer)



### Prérequis

Aucun prérequis nécessaire pour cette formation



### Durée

03H00 (pauses comprises)



### Compétences du formateur

Formateur SST certifiés par l'INRS avec expérience(s) opérationnelle(s) en tant que secouriste confirmé (*sapeur-pompier, infirmier*)



### Nombre de participants

Jusqu'à 10 participants



### Tarif

Nous consulter



### Accessibilité

Formation en présentiel

Pour les personnes à mobilité réduite : nous contacter



### Validation

Modalités de validation de la formation : formative

Remise d'attestation de formation



### Maintien des compétences

Maintien des acquis recommandé tous les 12 mois



### Organisation / déroulement

Description de la formation :

- Les matériels et aménagements contribuant au bon déroulement des évacuations
  - ✓ Dégagements
  - ✓ Balisage des dégagements
  - ✓ Différents types de consignes de sécurité
  - ✓ Plans d'évacuation
  - ✓ Différents types d'éclairage
  - ✓ Objectifs et principes de désenfumage
  - ✓ Objectifs et conception de la distribution intérieure
- Les missions des guide-files
  - ✓ Récupérer l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation de ses missions (chasuble, brassard, liste du personnel, lampe...)
  - ✓ Confirmer l'ordre d'évacuation dans le calme et définir, selon l'organisation, qui prend en charge les personnes en situation de handicap
  - ✓ Indiquer le chemin à suivre
  - ✓ Diriger les occupants de sa zone vers le point de rassemblement ou la zone de confinement en empruntant l'itinéraire le plus sûr
  - ✓ Rendre compte auprès du coordinateur d'évacuation
  - ✓ Attendre les directive du coordinateur d'évacuation
- Les missions des serre-files :
  - ✓ Récupérer l'ensemble des éléments nécessaires à la réalisation de ses missions (chasuble, brassard, liste du personnel, lampe...)
  - ✓ Vérifier tous les locaux de sa zone (bureau, sanitaire, archives...) afin de s'assurer que toute personne présente est bien en train d'évacuer
  - ✓ Fermer les fenêtres et portes restées ouverts dans les différents locaux
  - ✓ Empêcher que les personnes ne reviennent en arrière ou ne se dirigent vers d'autres locaux
  - ✓ Rendre compte de son action auprès du coordinateur d'évacuation



### Logistique à prévoir

Salle de 20m<sup>2</sup> minimum, la liste des personnels et le plans des locaux